



Municipalité de Laverlochère-Angliers
11 A Principale Sud , C.P. 159
Laverlochère, Québec J0Z 2P0
Tél. : (819) 765-5111
dg@laverlochere-angliers.org

Présentation du budget 2024

Considérant l'entrée en poste de Mme Claudette Lachance à titre de directrice générale, la greffière-trésorière a eu en décembre 2023 et l'entrée en poste du maire, M. Normand Bergeron en date du 3 décembre 2023, nous n'étions pas en mesure de présenter la prévision budgétaire avant le 31 décembre 2023.

Il était important de prendre le temps de bien évaluer la situation financière de la municipalité, que les élus soient bien informés des projets en cours et à venir.

Les membres du conseil ont dû prendre des décisions importantes pour assurer le maintien et veiller à l'amélioration de nos infrastructures. Nous devons acquérir de nouveaux équipements de voirie et les priorités sont toujours pour l'eau potable et la gestion des eaux usées. Dans le tableau PTI en annexe, vous pourrez voir les principaux projets et les montants prévus en subvention.

Laverlochère et Angliers, étant fusionné depuis 2019, le conseil a pris la décision d'uniformiser le taux de taxation en abolissant la taxe spéciale de 0.05¢ pour le secteur d'Angliers.

Le taux de taxation pour l'année 2024 pour l'ensemble des immeubles de la municipalité Laverlochère-Angliers sera de 0.0960/100\$ d'évaluation.

Les taxes de services sont calculées par secteur, considérant la différence des infrastructures et la présence de l'usine Lactalis secteur Laverlochère, les calculs sont basés sur les dépenses réelles de l'année précédente.

Pour la taxation du service des matières résiduelles, nous avons reporté la hausse de la quote-part de la MRC de Témiscamingue, soit une augmentation de 29.3 %. Les ajustements ont été évalués selon les collectes commerciales et la production de déchets par secteur d'activités.

Incluant les subventions de la TECQ et autres, c'est un budget équilibré au montant de 3 110 020 \$ qui a été adopté le 25 janvier 2024, par les membres du conseil municipal de Laverlochère-Angliers lors d'une séance extraordinaire qui s'est tenue à la salle du conseil de Laverlochère, 11 A rue principale. À 19h30.

1. Voici les orientations du budget 2024.

Comme vous le savez sans aucun doute, le rôle d'évaluation foncière constitue l'inventaire de toutes les propriétés situées sur le territoire de la municipalité Laverlochère-Angliers. A cet égard, pour l'exercice 2024 la valeur totale est de 130 579 \$ dont 114 658 00 \$ en valeur imposable, alors qu'à l'exercice 2023, le montant imposable était de 110 242 700\$.

	Tableau comparatif Rôle 2024	Rôle 2023	Écart	% d'augmen- tation
Valeur totale	130 579 000 \$	126 155 400	4 423 600	3 %
Valeur imposable	114 658 900	110 242 700 \$	4 416 200\$	4 %

Le montant du budget de l'exercice 2024 s'élève à 3 110 020.09 \$ comparativement à 2 098 543.97 \$ en 2023 soit une augmentation de 67 % par rapport au budget de l'exercice 2023. Ce qui s'explique par l'augmentation des prix à la consommation et aux aide financières liées aux projets en cours.

Le budget de fonctionnement du conseil

Voici le tableau comparatif 2023-2024 pour ces frais :	2024	2023
CONSEIL		
Salaires & avantages sociaux	59 940.00 \$	63 900.18 \$
Frais de fonctionnement	7 549.00 \$	3 800.00 \$
Total :	67 489.00 \$	67 700.18 \$

Sommaire du budget 2024

REVENUS	2024
TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE	(1 100 110.14)
SERVICES MUNICIPAUX	(427 527.24)
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXE	(65 913.00)
TRANSFERTS	(461 416.00)
SERVICES RENDUS	(84 360.71)
IMPOSITION DE DROITS	(34 000.00)
INTÉRÊTS	(7 500.00)
AUTRES REVENUS	(929 193.00)
TOTAL REVENUS	(3 110 020.09)

DÉPENSES	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	428 879.07
SÉCURITÉ PUBLIQUE	169 194.62
TRANSPORT	945 563.59
HYGIÈNE DU MILIEU	1 136 444.70

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	1 730.00
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	23 222.24
LOISIRS ET CULTURE	470 682.49
FRAIS DE FINANCEMENT	26 991.38
REMBOURSEMENT DE LA DETTE À L.T.	107 312.00
APPROPRIATION SURPLUS/RÉSERVE	(200 000.00)
TOTAL DÉPENSES	3 110 020.09

Claudette Lachance, Directrice générale, greffière-trésorière.